



# ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION AUX ABORDS DES VOIES FERRÉES

ENTRE PIBRAC ET LASSERRE-PRADERE  
DU 12/02/2024 AU 29/02/2024

Afin de maintenir un réseau fiable et d'assurer la sécurité des voyageurs et des riverains, SNCF Réseau réalise d'importants travaux d'entretien de la végétation aux abords des voies ferrées entre Pibrac et Lasserre-Pradère.

## TRAVAUX DE JOUR

Le chantier se déroule du lundi au vendredi en journée, de 8h à 17h.

Ces opérations préventives ont pour objectif de retrouver une végétation contrôlée, sans risque pour la circulation des trains notamment. Nos équipes utilisent différents moyens manuels et mécaniques qui engendrent une augmentation de la sonorité ambiante à proximité du chantier.

Nos équipes sont sensibilisées pour limiter les nuisances au maximum.



**Conscient de la gêne occasionnée, SNCF Réseau vous remercie de votre compréhension en cette période de travaux.**

Vous pouvez nous contacter pour toute question ou remarque :  
[occitanie@reseau.sncf.fr](mailto:occitanie@reseau.sncf.fr)

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR L'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION,  
RENDEZ-VOUS EN PAGE 2.**

# SNCF RÉSEAU ENTRETIENT LA VÉGÉTATION POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

## POURQUOI ENTREtenir LA VÉGÉTATION ?

La maîtrise de la végétation des voies ferrées et de leurs abords est indispensable pour **fiabiliser les circulations ferroviaires en assurant la sécurité des riverains, des voyageurs et des agents SNCF** face aux risques de chutes d'arbres ou de branches, de présence abondante de feuilles sur les rails (patinage des trains, mauvais fonctionnement de la détection des trains), de feux de broussaille, de collisions avec la faune sauvage, de détériorations des câbles d'alimentation électrique des trains...

ENTRE 2015 ET 2020 EN OCCITANIE  
**196 INCIDENTS PAR AN LIÉS À LA VÉGÉTATION = 476 HEURES DE RETARD DES TRAINS PAR AN**



## COMMENT SE DÉROULE CE CHANTIER ?

Au-delà de l'entretien courant de la végétation, certaines parcelles nécessitent une intervention particulière pouvant entraîner **l'abattage d'arbres situés à proximité des voies ferrées**. Ces opérations sont réalisées principalement de jour par des entreprises spécialisées dans l'entretien de la végétation, comme l'Office National des Forêts (ONF).



Le calendrier de ces abattages fait l'objet d'une démarche en co-construction avec les services de l'Etat, pour **préserver la biodiversité**.

## QUELLES NUISANCES POUR LES RIVERAINS ?

SNCF Réseau est conscient des avantages visuels de la présence d'un écran végétal mais **une végétation trop abondante peut compromettre la sécurité des riverains comme des voyageurs**.

Les opérations d'entretien sont source de nuisances sonores temporaires au passage des équipes. De manière générale, **la présence de végétation le long des voies n'atténue pas le bruit des trains**, comme le démontrent les études acoustiques.

Un entretien régulier de la végétation permet également de limiter la présence de nuisibles susceptibles d'occasionner des dégâts dans les propriétés.

**POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES OPÉRATIONS D'ENTRETIEN PRÈS DE CHEZ VOUS, RENDEZ-VOUS EN PAGE 1.**